



BARREAU DE L'OUTAOUAIS

FORMATION PROFESSIONNELLE

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS – PLANIFICATIONS FISCALES À L'INTENTION DES SOCIÉTÉS PROFESSIONNELLES ET DES FIDUCIES TESTAMENTAIRES

22 mars 2019 de 13h00 à 16h00

Institut Innovation Gatineau, 455, boul. de la Gappe (local 201) à Gatineau

3 heures de formation professionnelle¹

Programmation :

13h00 à 14h25 : « Les changements récents ayant une influence sur les planifications fiscales des sociétés professionnelles » par Me Edgar Chénier, avocat spécialisé en planification fiscale et associé au cabinet Marcil Lavallée, CPA, CA. Maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke. Me Chénier traitera en particulier des nouvelles règles relatives au fractionnement du revenu, à l'imposition des revenus passifs, à la multiplication de la déduction pour gain en capital et à l'imposition des dividendes/gains en capital ainsi que des planifications fiscales qui en découlent.

14h25 à 14h35 : Pause-café sur place

14h35 à 16h00 : « Les changements récents à l'impôt des fiducies ou successions notamment pour les «successions assujetties à l'impôt à taux progressif» par Me Marc Cuerrier, avocat à la retraite et professeur à temps partiel à la faculté de droit civil de l'Université d'Ottawa. Maîtrise en fiscalité de l'Université de Sherbrooke. Me Cuerrier traitera en particulier de l'incidence de ces changements sur le fractionnement du revenu entre les fiducies testamentaires et leurs bénéficiaires.

INSCRIPTION

Nom: _____

No. de membre : _____

Courriel: _____

Téléphone : _____

Coût d'inscription (veuillez cocher) :

25.00\$ - Pour les membres 20.00\$ - Pour les membres de l'AJBO et les stagiaires 40.00\$ - Pour les non membres

NB. Le coût d'inscription susmentionné comprend la programmation de la journée, pause-café et les taxes².

- Payable par **chèque** seulement et libellé au nom du **Barreau de l'Outaouais** au montant de : _____ \$
- **Par la poste** au 17 rue Laurier, Gatineau (QC) J8X 4C1, à l'attention de Me Caroline Montpetit, coordonnatrice du Barreau de l'Outaouais
- **En personne** : en déposant votre chèque et formulaire dans la case **no 4**, au greffe civil du palais de justice de Gatineau

¹ Formations d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec

² TPS - 10301 6481 / TVQ - 1006205867